



Les projets de loi sur les symboles de la Patrie et sur la pêche au centre des débats



La Havane, 3 avril, (RHC).- Les députés de La Havane et des provinces de Mayabeque et de Matanzas ont analysé ce mardi le projet de loi sur les symboles de la Patrie et celui sur la pêche.

L'Assemblée Nationale doit se prononcer sur ces deux projets de loi au cours de sa prochaine séance d'été.

Ana María Mari Machado, vice-présidente de l'Assemblée Nationale a donné des précisions dans des déclarations à la presse.

«Cela fait partie de l'exercice législatif que l'Assemblée Nationale mène à bien dans chacune des provinces avec leurs députés. Le Parlement ne siège pas formellement. On cherche un consensus sur des projets de loi importants. Il s'agit, comme chacun sait, du projet de loi sur les symboles nationaux et du projet de loi sur la pêche. Le premier vient apporter des concepts et mettre à jour la loi en vigueur en l'adaptant aux conditions et à la réalité que vit notre pays, sur la base du respect et de la vénération nécessaire pour rendre hommage aux symboles nationaux. Nous parlons notamment de l'usage du drapeau, des armoiries et aussi de la manière dont nous chantons et respectons notre hymne national. »